



Fondation pour la mémoire de l'esclavage

1. Editorial de Jean-Marc Ayrault
2. La genèse de la Fondation
3. Deux ans de préfiguration
4. La Fondation : une institution nouvelle au service de la cohésion nationale
5. Fondateurs et mécènes
6. Un comité de soutien présidé par Christiane Taubira
7. Un plan d'action en quatre ans
8. Citations de Léonora Miano
écrivaine et membre du comité de mécénat 2018 de la Fondation

Contact

armelle.chatelier@gip-mmeta.org

06 88 17 68 25

www.gip-mmeta.org

1 EDITORIAL DE JEAN-MARC AYRAULT

Ancien Premier Ministre, ancien Maire de Nantes

Président de la Mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions



L'année dernière, notre pays a célébré le 170ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Mais, pas plus que dans le reste du monde, la libération des esclaves n'a effacé en France la trace que la traite et l'esclavage coloniaux ont laissée sur notre société. Nous sommes tous les produits de cette histoire faite de tragédies et de révoltes, de violence et de rencontres, d'exploitation et de partage.

Parce ce que cette histoire est une page essentielle de notre récit national, elle mérite une institution pour en transmettre la mémoire et pour en partager le message de liberté, d'égalité et de fraternité.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage sera cette institution.

Après deux années de préfiguration, son dossier de reconnaissance d'utilité publique a été approuvé à l'unanimité le 30 avril 2019 par le conseil d'administration de la Mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions que je préside. Elle sera créée dans les prochaines semaines, après l'examen de ce dossier par le Conseil d'Etat.

Installée à l'Hôtel de la Marine où le décret d'abolition fut préparé par Victor Schœlcher, elle dira à tous comment cette histoire a radicalement transformé la France, dans sa population, dans sa culture, dans ses valeurs ; comment elle a créé entre les peuples d'Europe, d'Afrique et d'Amérique un lien indissoluble et singulier ; comment la lutte contre l'esclavage – et d'abord celle des esclaves eux-mêmes – a fortifié la République en faisant avancer, partout, les principes inaliénables de liberté et d'égalité. Elle aidera à comprendre d'où vient la diversité française et ce qui fait sa richesse aujourd'hui.

Pour réussir ce projet et faire en sorte qu'il réponde aux enjeux actuels, elle sera une institution participative, ouverte sur l'international, résolument tournée vers la jeunesse et vers l'avenir, associant toutes les composantes de notre société.

2 LA GENESE DE LA FONDATION : UNE LENTE EMERGENCE

L'esclavage est un phénomène mondial. Industrialisé et systématisé à partir du XV^e siècle sous la forme de la traite atlantique, puis dans l'Océan Indien, il a bouleversé les sociétés sur tous les continents. Ses conséquences continuent de se faire sentir aujourd'hui.

- Transmettre la mémoire de l'esclavage : une tendance mondiale

1994 : Lancement par l'UNESCO de « La route de l'esclave »

2007 : Institution par l'ONU de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves le 25 mars ; ouverture de l'International Slavery Museum à Liverpool

2014 : Institution par l'ONU de la décennie 2015-2024 « Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine »

2016 : Inauguration du National Museum of African-American History and Culture de Washington

- En France : des mouvements citoyens à la reconnaissance nationale

1949 : Entrée au Panthéon de Victor Schœlcher et Félix Eboué

1983 : Vote de la loi déclarant fériés dans le DOM les dates anniversaires des abolitions

1992 : Exposition « Les anneaux de la mémoire » à Nantes

1998 : Commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'abolition ; appel de Patrick Chamoiseau, Edouard Glissant, Wole Soyinka ; Marche du 23 mai 1998 à Paris

2001 : Vote de la loi Taubira reconnaissant la traite et l'esclavage coloniaux comme crimes contre l'humanité, le 10 mai

2004 : Création du comité pour la mémoire de l'esclavage (CNMHE) prévu par la loi Taubira

2006 : Institution le 10 mai de la Journée nationale des mémoires des traites, de l'esclavage et de leurs abolitions, prévue par la Loi Taubira

2007 : Rapport d'Edouard Glissant pour la création d'une institution nationale

2015 : Inauguration du Mémorial ACTe en Guadeloupe par le Président François Hollande

2016 : Lancement des travaux de préfiguration de la Fondation : rapport de Lionel Zinsou

2017 : Institution du 23 mai Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, création du GIP « Mission de la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions » (MMETA)

3 DEUX ANS DE PREFIGURATION

La Mission : un instrument pour préfigurer la Fondation

Présidé par Jean-Marc Ayrault et avec pour vice-président Lionel Zinsou, le Groupe d'Intérêt Public -Mission de la Mémoire de l'Esclavage des Traités et de l'Abolition – GIP-MMETA réunit :

- L'Etat, représenté par neuf ministères et une délégation interministérielle¹,
- Deux institutions publiques : la caisse des dépôts et consignation (CDC) et l'institut d'émission des DOM (IEDOM),
- Quatre organismes de la société civile :
 - le conseil représentatif des Français d'outre-mer (CREFOM),
 - L'institut du Tout-Monde - Edouard Glissant,
 - la Fondation Esclavage et Réconciliation
 - l'association de collectivités territoriales La Route des Abolitions.

Un conseil d'orientation de 20 membres, artistes, chercheurs et de la société civile, est chargé d'éclairer le GIP.

- **Un projet confirmé par le Président de la République le 27 avril 2018**

Le Président confirme son soutien à la création d'une fondation nationale sous l'égide de Jean-Marc Ayrault dans une tribune Facebook publiée simultanément à la cérémonie qu'il a présidée en présence de Jean-Marc Ayrault, Christiane Taubira et Lionel Zinsou le 27 avril 2018 au Panthéon, date anniversaire de la signature du décret d'abolition par le gouvernement provisoire de la Deuxième République.

Il annonce deux autres projets : l'érection d'un mémorial de la République aux victimes de l'esclavage au Jardin des Tuileries et le soutien de l'Etat au Mémorial ACTe en Guadeloupe, transformé en établissement public de coopération culturelle (EPCC).

- **Dix mois pour mettre en œuvre la volonté du Président de la République**

Cinq chantiers :

1. La constitution du tour de table financier de la Fondation, exclusivement en direction des entreprises françaises
2. La constitution du tour de table politique de la Fondation : visites à Nantes, Bordeaux, Le Havre, La Réunion, Guadeloupe, Guyane, Martinique (Mayotte à venir)
3. La préparation juridique de la Fondation (Fondation d'utilité publique) à valider par le conseil d'Etat
4. La préfiguration des programmes de la Fondation : 9 séances du conseil d'orientation, un travail participatif lors des Ateliers de la Fondation avec 200 représentant.e.s de la société civile (novembre 2018)
5. Des contacts à l'étranger, sur trois continents (Bénin, États-Unis, Haïti, Pays-Bas, Sénégal).

¹ Le ministère des affaires étrangères et du développement international, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la défense, le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur, le ministère de la culture et de la communication, le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le ministère des outre-mer ainsi que les services du Premier ministre représentés par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

4 LA FONDATION : UNE INSTITUTION NOUVELLE AU SERVICE DE LA COHESION NATIONALE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage sera un espace de dialogue et de partenariats pour tous dans un esprit d'ouverture. Sa cible prioritaire : la jeunesse.

La Fondation nationale porte l'ambition d'une mémoire assumée, symbole d'une France rassemblée, fière de sa diversité. Ses objectifs touchent l'histoire, la culture et la citoyenneté.

HISTOIRE : Reconnaître l'histoire mondiale de la France

- Faire progresser la connaissance sur la traite et l'esclavage, les résistances qu'ils ont suscitées et le combat pour leurs abolitions
- Développer un récit national partagé
- Expliquer la diversité française

CULTURE : Célébrer les héritages

- Montrer la richesse des cultures nées de l'esclavage et de la créolisation
- Promouvoir les créations culturelles et artistiques contemporaines des sociétés issues de l'esclavage

CITOYENNETÉ : Poursuivre le combat

- Promouvoir les valeurs du combat pour l'émancipation dans la société actuelle : liberté, égalité, fraternité
- Lutter contre les discriminations, le racisme, les préjugés
- Dénoncer les formes contemporaines d'esclavage

Son statut de Fondation d'utilité publique inclut un partenariat public/privé qui lui offre une agilité dans l'action. Sa gouvernance associe une variété d'acteurs reflétant la société : donateurs, collectivités territoriales, grands partenaires institutionnels (le centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Mémorial ACTe, le conseil économique, social et environnemental (CESE)), associations mémorielles, personnalités qualifiées.

5 « PATRIMOINES DECHAINES » : LA CULTURE AU CŒUR DU PROJET DE LA FONDATION

La Fondation a une ambition : faire le pari de la culture et de la création au service de la citoyenneté. Dans l'histoire de l'esclavage et de son abolition, la culture a toujours été un moyen de résistance et d'expression au service de la liberté et de la dignité humaine, du Maloya de la Réunion au *Radeau de la Méduse* de Géricault.

Aujourd'hui, les expressions issues de cette histoire irriguent les productions culturelles. Elles donnent un fil pour faire connaître, particulièrement à la jeunesse, ce passé partagé. C'est pour cela que la Fondation collaborera avec les institutions culturelles porteuses de ce patrimoine riche et varié : des musées aux archives sonores, des cinémas aux bibliothèques.

Le 6 et 7 mai 2019, la mission de préfiguration a organisé les rencontres inaugurales « Patrimoines déchainés » qui ont réuni au musée d'Orsay 300 participants, professionnels de la culture et du patrimoine, artistes, militants associatifs venus de toute la France et de l'étranger pour échanger sur le « Paysage culturel de l'esclavage » et jeter les bases d'un réseau professionnel coordonné par la Fondation qui développera des actions culturelles et pédagogiques.

Plus de 50 institutions y ont déjà adhéré parmi lesquelles le musée du Louvre, le Mémorial Acte, le Fort de Joux de Pontarlier, les musées des ports atlantiques, les archives d'outre-mer, le musée du Sport, et de nombreuses autres institutions, lieux de mémoires, bibliothèques, centres de danse.

<http://gip-mmata.org/patrimoines-dechaines/>



6 UN COMITE DE SOUTIEN PRESIDE PAR CHISTIANE TAUBIRA

Les premières personnalités qui soutiennent la Fondation sont le reflet de son ambition.



Christiane	Taubira	Présidente du Comité de Soutien
Claire	Andrieu	Historienne
Pascal	Blanchard	Historien
Patrick	Chamoiseau	Ecrivain
Marc	Cheb Sun	D'ailleurs et D'ici
Alain	Chouraqi	Président de la Fondation du Camp des Milles
Michel	Colardelle	Conservateur général du patrimoine
Maryse	Condé	Ecrivaine, ancienne présidente du CNMHE
Catherine	Coquery-Vidrovitch	Historienne
Myriam	Cottias	Historienne, CNRS, ancienne présidente du CNMHE
Bertrand	Dicale	Journaliste
Doudou	Diène	Diplomate
John	Franklin	Musée National d'Histoire et de Culture Africaine-Américaine
Jacques	Galvani	Entrepreneur
Isabelle	Giordano	Présidente d'UniFrance
Fanny	Glissant	Réalisatrice
Sylvie	Glissant	Directrice de l'institut du tout monde
Steevy	Gustave	Producteur
Yasmine	Ho-You-Fat	Comédienne
Ivan	Jablonka	Historien
Olivier	Laouchez	PDG du groupe Trace TV
Chantal	Loïal	Chorégraphe
Alain	Mabanckou	Ecrivain
Jean-François	Manicom	Curateur de l'International Slavery Museum de Liverpool
Jacques	Martial	Président du Mémorial ACTe
Daniel	Maximin	Ecrivain
Léonora	Miano	Ecrivaine
Pap	Ndiaye	Historien
José	Pentoscope	Economiste
Corinne	Sainte-Luce	Médecin
Pierre	Sainte-Luce	Médecin, sociologue
Jacques	Schwarz-Bart	Musicien
Simone	Schwarz-Bart	Ecrivaine
Bintou	Simporé	Journaliste
Leïla	Sy	Réalisatrice
Ibrahima	Thioub	Recteur de l'université Cheikh Anta Diop
Agnès	Troublé	"Agnès B", créatrice de mode
Françoise	Vergès	Politologue, ancienne présidente du CNMHE
Jean-Claude	William	Président du conseil scientifique de la Fondation Aimé Césaire
Lionel	Zinsou	Ancien Premier ministre du Bénin

7 FONDATEURS ET MECENES

La Fondation de la mémoire de l'esclavage est soutenue par des fondateurs et des mécènes convaincus de son importance pour la France d'aujourd'hui. Les fondateurs qui participent au capital sont de trois types : acteurs privés, institutions publiques, collectivités locales. Par ailleurs, des mécènes ont rejoint le projet pour soutenir les programmes d'actions de la Fondation 2019-2022.

Son capital est de plus de 1,6 M € et son budget annuel sera de 2 M€ dont la moitié apportée par l'Etat.

LES FONDATEURS PRIVES

Les fondateurs de la Fondation participent à la constitution de son capital qui est de 1 635 000 €.

• CDC-Habitat - grand donateur

www.cdc-habitat.com

CDC Habitat, anciennement Groupe SNI (Société Nationale Immobilière), est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations ayant pour mission principale la gestion du patrimoine immobilier public. L'entreprise gère 348 725 logements. En 2005 le groupe SNI se transforme en opérateur immobilier global. Il propose sur l'ensemble du territoire français une offre large : logements très sociaux, sociaux, intermédiaires et libres, foyers et résidences, accession à la propriété. Le groupe compte 6500 employés et a un chiffre d'affaire de 1,4 milliard d'euros.



Le groupe est également présent dans la Fondation par ses filiales ultramarines :

- Société immobilière d'outre-mer - SIDOM de Guadeloupe
- SIDOM de Guyane
- SIDOM de Martinique
- SIDOM de Mayotte
- SIDOM de La Réunion

• Quartus Solidaire - grand donateur

<https://groupe-quartus.com>

Fondé en 2014 par Franck Dondainas, QUARTUS (300 collaborateurs) regroupe les principaux métiers de l'immobilier : Résidentiel, Tertiaire, Logistique, Club Seniors, Co-living, Montage d'Opérations et Ingénierie. Implanté sur 8 territoires en France, le groupe co-conçoit et réalise, de manière intégrée, des quartiers adaptés à l'évolution des modes de vie des Français.



• Fondation Trace TV - Olivier LAUCHEZ

<https://fr.trace.tv>

Né dans le Val-de-Marne de parents antillais, Olivier Laouchez est un entrepreneur français. En Martinique, il fonde en 1993 Antilles Télévision (ATV), la première chaîne de télévision privée des Antilles et à Paris Secteur A, le premier label de Hip Hop et de musiques urbains français indépendant. En 2003, Olivier Laouchez lance la télévision Trace TV avec un format de chaîne dédiée aux musiques et aux cultures urbaines. Le groupe se diversifie depuis 2014 avec des radios en Europe, Afrique et dans la Caraïbe et la production de programmes et d'événements, des activités digitales et de téléphonie. Les chaînes Trace sont disponibles dans plus de 180 pays et regardées par plus de 150 millions de fans. Depuis 2013, la Fondation Trace apporte son soutien à des initiatives portées par de jeunes urbains et africains.



• Corinne et Pierre SAINTE-LUCE

Corinne et Pierre SAINTE-LUCE se sont rencontrés sur les bancs de la faculté de médecine de Nîmes au début des années 1980. Après avoir exercé 10 ans respectivement comme spécialistes de l'échographie fœtale et de la médecine vasculaire en Guadeloupe, Mme et M. SAINTE-LUCE créent, à partir de 1998, trois établissements de santé dédiés à la personne fragile qui constituent les piliers du groupe Maniokani. Investisseurs engagés dans le développement de l'archipel, le couple se lance en 2017 dans l'achat et la réhabilitation de l'hôtel Arawak Beach Resort. Passionnés de patrimoine, d'arts et d'histoire, Corinne et Pierre SAINTE-LUCE sont propriétaires de deux sites datant des XVIIe et XVIIIe siècles : l'habitation Fonds Rousseau en Martinique et la Poterie Fidelin à Terre de Bas, aux Saintes.

LES FONDATEURS PUBLICS

- La SNCF
www.sncf.com
- Institut d'émission des DOM (Banque de France)
<https://www.iedom.fr/iedom/>

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) est une société filiale de la Banque de France qui met en œuvre ses missions de Stratégie monétaire, de Stabilité financière, de Services à l'économie dans le respect des Spécificités ultramarines. L'IEDOM est présidé par Marie-Anne Poussin-Delmas.



LES COLLECTIVITES FONDATRICES

14 villes, 2 départements, 1 communauté d'agglomération, 5 régions.

Ville de Basse-Terre (Guadeloupe)
Ville de Bordeaux
Ville de Brest
Ville de Fort-de-France (Martinique)
Ville de Houilles (Yvelines)
Ville de La Rochelle
Ville de Lorient
Ville de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)
Ville de Nantes
Ville de Paris
Ville de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
Ville de Saint-Denis (La Réunion)
Ville de Saint-Pierre (Martinique)
Ville du Havre
Communauté d'agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)
Conseil départemental de La Réunion
Conseil départemental de Guadeloupe
Conseil régional de Guadeloupe
Conseil Territorial de Guyane
Conseil régional Ile de France
Conseil régional de la Réunion
Collectivité territoriale de Mayotte

LES MECENES

Ils s'engagent pour soutenir le premier programme quadriennal d'actions de la Fondation 2019-2022 en mécénat financier ou en mécénat de compétence.

Un grand mécène

- Groupe Action Logement
www.actionlogement.fr



Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, ses 18 000 collaborateurs mènent deux missions principales, dans l'Hexagone et en outre-mer : construire et financer des logements sociaux et intermédiaires et accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle.

Des partenaires issus d'horizons variés

- Corinne et Pierre SAINTE-LUCE
- ADP
www.parisaeroport.fr/homepage-groupe
- CASDEN
www.casden.fr
- FONDATION TOTAL
www.foundation.total
- GROUPE BERNARD HAYOT
www.gbh.fr/fr
- LA POSTE
www.laposte.fr
- Ligue de l'enseignement
<https://laligue.org>



- MGEN
www.mgen.fr/le-groupe-mgen/



- RATP
<https://ratpgroup.com/fr/>



- SNCF
www.sncf.com



- TRACE TV
<https://fr.trace.tv>



8 UN PLAN D'ACTION SUR 4 ANS

Cinq thématiques d'action

La recherche

La recherche sur l'esclavage et ses héritages est indispensable pour produire les savoirs sur une histoire mondiale qui concerne des millions de personnes. La Fondation interviendra pour soutenir les chercheurs et valoriser leurs travaux.

L'éducation

La Fondation mettra en œuvre un programme ambitieux d'actions pédagogiques en lien avec l'Education Nationale : soutien du concours scolaire national de la Flamme de l'Egalité, aide à la conception et à la diffusion d'expositions pédagogiques, outils multimédias pour les élèves et les professeurs, formations, voyages mémoriels (locaux, nationaux, internationaux).

Culture et patrimoine

La Fondation animera un réseau professionnel d'institutions culturelles nationales et internationales qui soutiendra la constitution et la valorisation d'un grand inventaire français des ressources patrimoniales, artistiques, sociales liées à cette histoire. Elle aidera à l'organisation d'expositions, de spectacles et d'événements pour célébrer le patrimoine culturel et historique de cette histoire.

Numérique

La Fondation construira un portail interactif et participatif dont l'objectif est d'être la référence nationale sur les questions de l'esclavage et de ses héritages dans les arts, les sociétés, les techniques, les pratiques culturelles... Elle concevra des contenus adaptés aux réseaux sociaux et au web et initiera un musée virtuel.

Mémoire, citoyenneté, actions régionales

La Fondation coordonnera chaque année un programme de commémorations nationales et locales ouvertes à tous, thématiques et festives. Ce programme comprendra la création d'un mois de l'histoire et de la mémoire avec des initiatives locales et associatives. Enfin, dans le domaine de l'éducation populaire, ce programme développera des actions de formation en partenariat avec le Service national universel, le service civique et les acteurs du secteur dans l'hexagone et l'outre-mer.

Concevoir, inspirer, soutenir, diffuser en s'appuyant sur un large réseau de partenaires

Toutes les actions reposent sur des partenariats dans lesquels la Fondation peut :

- **Concevoir** : développer des contenus nouveaux et pluridisciplinaires en s'appuyant sur les dernières connaissances grâce à son conseil scientifique
- **Inspirer** : susciter des projets et des créations autour de la créolisation et des cultures ultramarines grâce à la visibilité nationale de la Fondation et à sa programmation annuelle (saisons thématiques)
- **Soutenir** : appuyer les acteurs publics et privés, institutionnels et issus de la société (associations), par une politique de labellisation et d'accompagnement
- **Diffuser** : nouer des partenariats avec des acteurs (ministères, établissements scolaires, médias, institutions culturelles, collectivités, entreprises...) pour diffuser les messages de la Fondation

8 EXTRAITS DES CONCLUSIONS DES RENCONTRES INAUGURALES PATRIMOINES DECHAINES AU MUSEE D'ORSAY PAR LEONORA MIANO, ECRIVAIN ET MEMBRE DU COMITE DE MECENAT 2018 DE LA FONDATION 7 MAI 2019

« Pourtant, lorsque nous avons à transmettre, en 2019, une histoire dont nous savons qu'elle n'opposa pas d'un côté une race de gens par essence programmés pour torturer et de l'autre, un groupe humain destiné à subir, il importe de se soustraire de la fiction raciale. Marronner hors de la race et restituer aux humains leur visage. C'est seulement en procédant ainsi que, dans un pays au territoire éclaté – cet archipel français –, un pays aux cultures multiples – la France n'étant pas tout entière blanche, européenne et occidentale – que l'on pourra élaborer des pratiques discursives plus justes, afin de faire connaître aux jeunes un pan de leur histoire. »

« Dans la tâche exigeante qui les attend, les institutions concernées trouveront toujours le meilleur appui auprès des artistes. Ceux-ci savent qu'il est ici question d'humanité, que nous sommes faits de l'un et de l'autre, que l'on ne sauvera pas l'un en condamnant l'autre. Il ne s'agit pas de cajoler l'ego des uns ou des autres, mais d'apprendre de cette nuit qui, habitant le cœur humain, façonne les crimes contre l'humanité et provoque l'avènement de tout ce qui la fera refluer : l'amour, la solidarité, la résistance, la créativité, l'espérance... C'est toujours l'ombre qui enfante la lumière ou, au moins, qui la révèle. »

« Nous habitons un monde créé par cette histoire, et si nous espérons le transformer pour le meilleur, il faut lire et dire l'histoire. »

« Parce qu'il en est ainsi, nous ne tremblons pas pour affirmer qu'il est entré de l'Afrique en abondance dans l'histoire de France, que cela a créé quelque chose d'ineffaçable, que les humains qui ne se laissèrent pas réduire à l'esclavage sont les ancêtres de tous ceux qui se disent membres de la nation française, qu'il n'y aura pas d'art particulier d'être français hors de la capacité à les reconnaître, à les célébrer, à les êtreindre avec amour et respect. »